

DÉFINITIONS

En 2015-2016 le nombre d'apprentis stagne (-0,2%) après deux années de baisse et s'établit à 405 200 (1).

Le niveau V accueille deux apprentis sur cinq et 93% des jeunes de ce niveau préparent un CAP. Au niveau IV, un peu plus d'un quart des apprentis se répartissent entre le baccalauréat professionnel (51 100 apprentis) et le brevet professionnel (41 100). L'enseignement supérieur en comptabilise un peu plus d'un tiers, dont 42% en BTS.

Les évolutions d'effectifs sont très différentes selon le niveau du diplôme préparé. Bien qu'elles continuent de rassembler près des deux tiers des effectifs, les formations en apprentissage de niveau inférieur ou égal au baccalauréat diminuent de manière continue depuis 2008. En 2015-2016, le nombre d'apprentis en niveau V recule de 1,6% du fait de la baisse de ceux préparant un CAP ; le niveau IV décroît également (-3,1%) avec une baisse des apprentis en baccalauréat professionnel et en brevet professionnel (respectivement -4,8% et -2,7% par rapport à l'année précédente).

Globalement, les niveaux du supérieur augmentent (+3,8%) par rapport à 2014 : augmentation de 2,7% pour le BTS et autres diplômes de niveau III et hausse de 5,0% pour les diplômes de niveaux I et II. Les formations du supérieur, autres que le BTS, accueillent 21% des apprentis en 2015-2016 contre 6% en 2000-2001.

Les filles sont toujours largement minoritaires dans l'apprentissage. Elles représentent un tiers des effectifs (2). Cette proportion reste relativement stable d'une année à l'autre. À chaque niveau de formation, elle varie, de 27% au niveau V à 46% au niveau II (37% en niveau I), en fonction de l'importance des spécialités des services.

Parmi l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans (âges théoriques des apprentis), 4,9% suivent une formation en apprentissage. Liés au développement de l'apprentissage dans le supérieur, les taux de scolarisation augmentent entre 2014 et 2015 pour les âges supérieurs à 23 ans (3).

Les apprentis se répartissent dans un peu moins de 1 000 établissements, principalement en centre de formation d'apprentis (CFA). 50% des effectifs d'apprentis relèvent d'un établissement géré par un organisme privé, 27% par une chambre (d'agriculture, de métiers, de commerce ou d'industrie), 16% par des établissements d'enseignement (lycées, universités ou sections d'apprentissage) (4).

APPRENTIS - Les apprentis sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA) - Les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. La tutelle pédagogique est en général exercée par le ministère en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou par le ministère en charge de l'agriculture. Ils sont créés pour la plupart à la suite de la conclusion de conventions entre les régions et des organismes. Ainsi, les CFA peuvent être distingués selon les types d'organismes qui les gèrent (4).

PRÉAPPRENTIS - Sous statut scolaire, les élèves suivent leur formation dans des classes préparatoires à l'apprentissage dont l'appellation a évolué dans le temps : classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (Clipa), dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA). Ces classes peuvent aussi être implantées en collège ou en lycée.

NIVEAU V - Préparation d'un diplôme de formation professionnelle courte, type CAP.

NIVEAU IV - Préparation d'un diplôme de formation longue, type baccalauréat ou brevet professionnel.

NIVEAU III - Préparation d'un diplôme de niveau bac +2, type BTS ou DUT.

NIVEAUX II ET I - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac +3.

Taux de scolarisation en apprentissage - Pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés en apprentissage par rapport à la population totale du même âge.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information : 16.29.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

1 Évolution des effectifs dans les centres de formation d'apprentis

	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016
CAP	188 070	183 997	175 002	177 290	176 956	177 298	174 740	163 381	150 810	148 184
BEP	36 129	52 974	46 554	22 539	4 320	1 763				
Autres diplômes de niveau V	7 936	8 362	7 057	9 938	10 581	10 499	11 135	11 273	11 416	11 426
Total niveau V	232 135	245 333	228 613	209 767	191 857	189 560	185 875	174 654	162 226	159 610
BP	21 299	31 195	40 544	46 485	47 778	46 250	44 751	43 772	42 284	41 148
Bac professionnel	15 632	33 404	39 820	57 638	67 020	68 636	62 875	58 905	53 697	51 112
Autres diplômes de niveau IV	4 396	4 756	6 245	7 777	8 220	9 002	9 271	9 005	8 899	9 322
Total niveau IV	41 327	69 355	86 609	111 900	123 018	123 888	116 897	111 682	104 880	101 582
BTS	12 539	27 800	35 345	48 093	49 965	55 136	61 769	60 834	58 620	60 095
Autres diplômes de niveau III	2 734	7 753	8 888	11 439	12 109	12 057	13 099	13 214	12 799	13 222
Total niveau III	15 273	35 553	44 233	59 532	62 074	67 193	74 868	74 048	71 419	73 317
Licence	56	692	5 392	10 663	11 943	13 515	14 522	15 035	15 830	16 612
Master			2 999	8 083	9 522	11 194	12 676	13 441	13 784	14 907
Diplôme d'ingénieur	1 734	4 644	7 153	11 489	12 706	14 083	15 856	17 351	18 620	19 620
Autres diplômes de niveaux I et II	2 987	10 297	10 860	13 308	15 160	16 901	17 449	18 137	19 123	19 557
Total niveaux I et II	4 777	15 633	26 404	43 543	49 331	55 693	60 503	63 964	67 357	70 696
Total apprentis	293 512	365 874	385 859	424 742	426 280	436 334	438 143	424 348	405 882	405 205
Préapprentissage	10 409	10 184	9 718	7 344	7 243	6 919	6 670	5 769	5 932	5 304
Total apprentis + préapprentissage	303 921	376 058	395 577	432 086	433 523	443 253	444 813	430 117	411 814	410 509

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

© DEFP

2 Répartition des apprentis par niveau de formation et par année en 2015-2016

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Cursus 1 an	Total	Part des filles (%)
Niveau V	78 605	67 619	367	13 019	159 610	26,9
Niveau IV	34 793	43 798	19 467	3 524	101 582	33,0
Niveau III	36 155	34 179	876	2 107	73 317	37,8
Niveau II	1 740	2 618	1 529	18 768	24 655	46,4
Niveau I	14 962	17 063	8 013	5 955	(1) 46 041	37,1
Total	166 255	165 277	30 252	43 373	405 205	32,8

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Y compris 48 apprentis en 4^e année d'apprentissage.

© DEFP

3 Taux de scolarisation par âge en apprentissage, en %.

Âge	Effectifs d'apprentis 2015	Taux de scolarisation en apprentissage	
		2015	2014
15 ans ou moins	16 965	2,0	1,8
16 ans	44 335	5,4	5,5
17 ans	52 656	6,5	6,8
18 ans	55 909	7,1	7,3
19 ans	54 406	6,9	7,0
20 ans	47 368	6,2	6,2
21 ans	38 165	5,1	5,2
22 ans	32 982	4,5	4,5
23 ans	25 712	3,4	3,4
24 ans	17 550	2,3	2,2
25 ans	10 692	1,4	1,3
26 ans et plus	8 217	n.s.	n.s.
16-25 ans	379 775	4,9	4,9

► Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

Lecture : en 2015, parmi l'ensemble des jeunes âgés de 18 ans, 7,1 % suivent une formation en apprentissage.

© DEFP

4 Répartition des apprentis par organisme gestionnaire, niveau de formation et nombre d'établissements en 2015-2016

	Secondaire	Supérieur	Total	Nombre d'établissements
Organisme privé	114 608	86 109	200 717	510
Association mixte consulaire	114 608	86 109	200 717	510
Chambres	85 405	24 282	109 687	163
Chambre d'agriculture	539	280	819	2
Chambre de commerce et d'industrie	21 680	20 859	42 539	83
Chambre des métiers	63 186	3 143	66 329	78
Établissements d'enseignement	38 065	26 755	64 820	272
EPLFPA (1)	17 336	6 251	23 587	94
Établissement de formation ou recherche	110	8 786	8 896	27
Établissement public local d'enseignement	15 155	8 408	23 563	104
Établissement scolaire privé sous contrat	4 399	2 038	6 437	24
Section d'apprentissage	1 065	1 272	2 337	23
Autres	23 114	6 867	29 981	50
Association mixte consulaire	11 521	2 167	13 688	19
CFA résultant d'une convention nationale	274	10	284	3
Collectivités locales et territoriales	5 891	245	6 136	17
Groupeement d'intérêt public	5 428	4 445	9 873	11
Total	261 192	144 013	405 205	995

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

© DEFP

DÉFINITIONS

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE de l'apprentissage, qui est liée à l'environnement économique local (notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes), fait apparaître de grandes disparités régionales. La concentration des effectifs dans certaines régions ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans le système de formation professionnelle des régions (voir 5.4).

Au 31 décembre 2015, six académies (Créteil, Lille, Lyon, Nantes, Paris et Versailles) forment chacune plus de 20 000 apprentis; en particulier Versailles en accueille 33 000 et Nantes 26 800. La région académique d'Île-de-France concentre, à elle seule, 19,5% de l'ensemble des apprentis de France (1).

Entre 2014 et 2015, la tendance nationale est à la stagnation de l'effectif global d'apprentis (-0,2%). Un tiers des académies voient leurs effectifs d'apprentis stagner (évolution comprise entre -1 et 1%). Seulement sept académies enregistrent une croissance d'au moins 1% entre 2014 et 2015 : La Réunion enregistre une augmentation de 7,1%, Montpellier de 2,8% et la Corse de 2,6%.

La proportion d'apprentis parmi les jeunes de 16-25 ans apporte un autre classement. De 4,9% au niveau national, elle varie de 1,3% pour la Guyane à 6,2% pour la région académique Centre-Val de Loire (2). Les régions académiques qui accueillent un grand nombre d'apprentis ne sont pas nécessairement celles qui ont les proportions d'apprentis les plus élevées. Ainsi, en Île-de-France, région académique accueillant le plus d'apprentis, la proportion d'apprentis parmi les 16-25 ans est de 4,8%.

Entre 2014 et 2015, le nombre d'entrants en apprentissage est à la hausse (1,9%), mais avec des évolutions différentes selon les régions académiques. Trois régions académiques connaissent une baisse de leur nombre d'entrées en apprentissage, dans quatre régions académiques cet effectif stagne et dans onze régions académiques, il est en progression (3).

NIVEAU V - Préparation d'un diplôme de formation professionnelle courte, type CAP.

NIVEAU IV - Préparation d'un diplôme de formation longue, type baccalauréat ou brevet professionnel.

NIVEAU III - Préparation d'un diplôme de niveau bac +2, type BTS ou DUT.

NIVEAUX II ET I - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac +3.

ENTRÉES EN APPRENTISSAGE - Il s'agit d'apprentis inscrits dans une première année d'apprentissage pour suivre la totalité d'un cursus en apprentissage ou seulement une partie (par exemple, la dernière année de master, la deuxième et la troisième année de baccalauréat professionnel). Ces apprentis peuvent provenir de la voie scolaire, d'une autre formation en apprentissage (succession de deux formations en apprentissage) ou d'une autre situation (emploi, sans-emploi, stage, etc.).

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* : 16.29.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

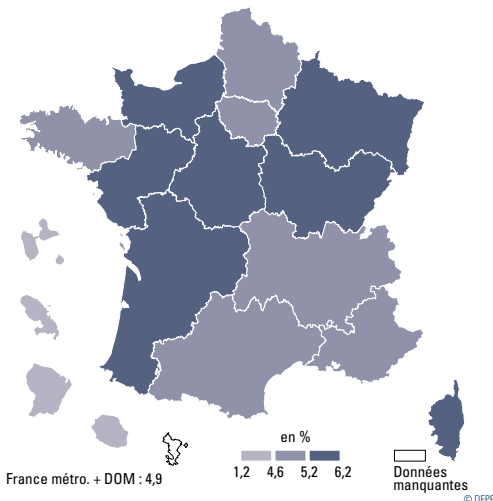
1 Effectifs d'apprentis par niveau de formation en 2015-2016

Académies et régions académiques	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Total	Rappel 2014-2015
Clermont-Ferrand	4 182	2 165	857	253	463	7 920	8 149
Grenoble	8 241	5 253	3 109	817	1 151	18 571	18 876
Lyon	7 246	5 718	4 660	1 441	2 457	21 522	21 593
Auvergne-Rhône-Alpes	19 669	13 136	8 626	2 511	4 071	48 013	48 618
Besançon	3 725	2 483	2 102	499	476	9 285	9 279
Dijon	4 632	2 476	1 473	148	429	9 158	9 311
Bourgogne-Franche-Comté	8 357	4 959	3 575	647	905	18 443	18 530
Bretagne (Rennes)	8 040	4 914	2 281	614	1 399	17 248	17 160
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	7 961	4 805	3 378	845	1 167	18 156	18 126
Corse	1 172	366	332	115	114	2 099	2 046
Nancy-Metz	6 012	3 814	3 087	877	926	14 716	14 935
Reims	3 644	2 007	929	274	681	7 535	7 665
Strasbourg	5 908	3 695	2 841	1 104	1 400	14 948	14 790
Grand Est	15 564	9 516	6 857	2 255	3 007	37 199	37 390
Amiens	4 510	2 854	2 133	355	1 178	11 030	11 248
Lille	8 194	5 358	4 660	666	2 749	21 627	21 289
Hauts-de-France	12 704	8 212	6 793	1 021	3 927	32 657	32 537
Créteil	5 995	4 905	4 624	2 461	4 190	22 175	22 345
Paris	3 838	4 302	5 214	3 194	7 111	23 659	23 566
Versailles	6 577	6 577	7 317	4 558	7 975	33 004	33 299
Île-de-France	16 410	15 784	17 155	10 213	19 276	78 838	79 210
Caen	4 909	2 913	1 122	238	608	9 790	9 884
Rouen	5 860	3 098	1 867	484	1 314	12 623	12 577
Normandie	10 769	6 011	2 989	722	1 922	22 413	22 461
Bordeaux	8 529	4 553	2 507	622	1 777	17 988	18 020
Limoges	1 736	1 090	451	271	162	3 710	3 667
Poitiers	5 836	3 497	2 397	644	951	13 325	13 406
Nouvelle-Aquitaine	16 101	9 140	5 355	1 537	2 890	35 023	35 093
Montpellier	7 156	3 472	2 803	836	2 208	16 475	16 021
Toulouse	7 742	3 591	2 708	668	1 406	16 115	16 057
Occitanie	14 898	7 063	5 511	1 504	3 614	32 590	32 078
Pays de la Loire (Nantes)	10 909	8 603	4 737	1 022	1 529	26 800	26 670
Aix-Marseille	6 979	4 415	2 719	778	1 334	16 225	16 555
Nice	5 967	2 735	1 214	291	754	10 961	11 075
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12 946	7 150	3 933	1 069	2 088	27 186	27 630
France métropolitaine	155 500	99 659	71 522	24 075	45 909	396 665	397 609
Guadeloupe	737	207	395	89	18	1 446	1 437
Guyane	298	57	114	64		533	590
Martinique	489	508	321	204	17	1 539	1 517
Mayotte	206	42				248	273
La Réunion	2 380	1 109	965	223	97	4 774	4 456
DOM	4 110	1 923	1 795	580	132	8 540	8 273
France métropolitaine + DOM	159 610	101 582	73 317	24 655	46 041	405 205	405 882

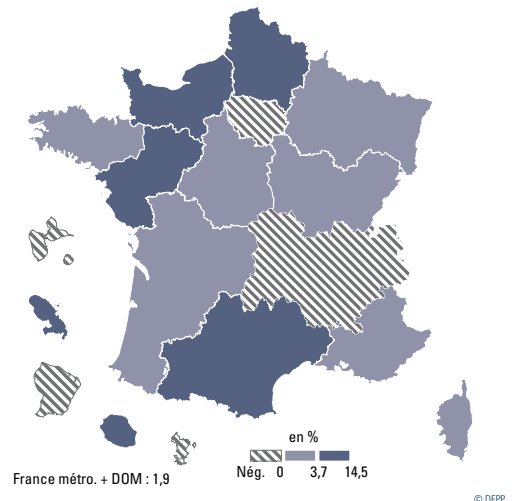
► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

© DEFP

2 Proportion d'apprentis parmi les 16-25 ans en 2015-2016, en %.



3 Évolution des entrées en apprentissage entre 2014 et 2015, en %.



DÉFINITIONS

En 2015-2016, l'apprentissage en France métropolitaine et dans les DOM, tous niveaux de formation confondus, reste orienté vers les domaines de la production (57,8 %) (1). Il y a un contraste entre le secondaire (niveaux IV et V), relevant majoritairement des domaines de la production (68,3 %), et le supérieur (niveaux I, II et III), relevant majoritairement de ceux des services (58,7 %).

Au niveau V, près de trois apprentis sur quatre préparent leur diplôme dans les domaines de la production. Les effectifs les plus importants se concentrent dans les spécialités des transformations et du génie civil et de la construction.

Les domaines de la production concentrent également un grand nombre d'apprentis en formation de niveau IV (61,5 %).

Les apprentis suivant une formation de l'enseignement supérieur relèvent majoritairement des domaines des services (57,1 % pour le niveau III, 72,3 % pour le niveau II et 54,0 % pour le niveau I) et plus particulièrement dans celui des échanges et gestion (respectivement pour ces trois niveaux 35,1 %, 53,1 % et 37,2 %).

Tous niveaux confondus, les filles sont toujours minoritaires dans l'apprentissage (32,8 %). La part des filles reste la plus élevée au niveau II (46,4 %). Plus globalement, la part des filles à chaque niveau est liée à l'importance de l'offre de formation dans les spécialités des services.

Les domaines de la production sont à forte dominante masculine : 88,3 % de garçons. Les filles sont en revanche majoritaires dans les formations relevant des domaines « Services aux personnes » (76,0 %), « Matériaux souples » (71,4 %) et « Échanges et gestion » (58,1 %).

SPÉCIALITÉS DE FORMATIONS - La nomenclature utilisée est celle des spécialités de formations, établie par le Conseil national de l'information statistique (CNIS) en décembre 1993. Le niveau de classement retenu est le niveau 17, dit des « domaines de spécialités ».

NIVEAU V - Préparation d'un diplôme de formation professionnelle courte, type CAP.

NIVEAU IV - Préparation d'un diplôme de formation longue, type baccalauréat ou brevet professionnel.

NIVEAU III - Préparation d'un diplôme bac +2, type BTS ou DUT.

NIVEAUX II ET I - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac +3.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* : 16.29.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

1 Effectifs des apprentis par domaine de spécialités et niveau de formation en 2015-2016

Domaines de spécialités	Niveau V			Niveau IV			Niveau III		
	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)
11 - Mathématiques et sciences	-	-	-	-	-	-	272	40,8	0,4
12 - Sciences humaines et droit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Lettres et arts	-	-	-	59	61,0	0,1	13	46,2	ε
Domaines disciplinaires	-	-	-	59	61,0	0,1	285	41,1	0,4
20 - Spécialités pluritechnologiques de la production	93	8,6	0,1	576	14,2	0,6	3 019	10,1	4,1
21 - Agriculture, pêche, forêt	10 377	10,5	6,5	10 842	18,6	10,7	7 157	24,2	9,8
22 - Transformations	52 269	18,2	32,8	15 977	16,6	15,7	3 229	21,9	4,4
23 - Génie civil, constructions, bois	32 717	2,4	20,5	11 175	5,2	11,0	3 566	10,0	4,9
24 - Matériaux souples	513	66,9	0,3	178	79,2	0,2	133	86,5	0,2
25 - Mécanique, électricité, électronique	19 998	1,8	12,5	23 704	2,4	23,3	14 049	3,3	19,2
Domaines de la production	115 967	10,4	72,7	62 452	9,7	61,5	31 153	11,8	42,5
30 - Spécialités plurivalentes des services	-	-	-	1 481	81,4	1,5	43	67,4	0,1
31 - Échanges et gestion	16 560	65,4	10,4	12 358	58,2	12,2	25 725	56,1	35,1
32 - Communication et information	406	26,6	0,3	1 118	37,3	1,1	7 311	51,2	10,0
33 - Services aux personnes	25 935	75,6	16,3	23 096	79,3	22,7	7 809	68,7	10,7
34 - Services à la collectivité	742	36,0	0,5	1 018	33,2	1,0	991	33,8	1,4
Domaines des services	43 643	70,6	27,3	39 071	70,3	38,5	41 879	57,1	17,1
Total	159 610	26,9	100,0	101 582	33,0	100,0	73 317	37,8	100,0

© DEPP

Domaines de spécialités (suite)	Niveau II			Niveau I			Ensemble		
	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)
11 - Mathématiques et sciences	221	45,2	0,9	847	46,6	1,8	1 340	45,2	0,3
12 - Sciences humaines et droit	439	64,9	1,8	1 755	66,7	3,8	2 194	66,3	0,5
13 - Lettres et arts	54	55,6	0,2	178	79,2	0,4	304	70,1	0,1
Domaines disciplinaires	714	58,1	2,9	2 780	61,4	6,0	3 838	59,2	1,0
20 - Spécialités pluritechnologiques de la production	1 761	23,4	7,1	6 143	16,6	13,3	11 592	15,8	2,9
21 - Agriculture, pêche, forêt	592	27,4	2,4	951	48,2	2,1	29 919	18,2	7,4
22 - Transformations	2 135	44,9	8,7	2 718	37,6	5,9	76 328	19,5	18,8
23 - Génie civil, constructions, bois	659	18,5	2,7	2 155	18,0	4,7	50 272	4,4	12,4
24 - Matériaux souples	29	89,7	0,1	169	62,1	0,4	1 022	71,4	0,3
25 - Mécanique, électricité, électronique	951	7,3	3,9	6 275	11,4	13,6	64 977	3,3	16,0
Domaines de la production	6 127	28,5	24,9	18 411	20,2	40,0	234 110	11,7	57,8
30 - Spécialités plurivalentes des services	16	43,8	0,1	21	42,9	0,1	1 561	80,1	0,4
31 - Échanges et gestion	13 100	56,5	53,1	17 131	55,2	37,2	84 874	58,1	21,0
32 - Communication et information	2 935	28,0	11,9	5 851	21,2	12,7	17 621	35,9	4,4
33 - Services aux personnes	1 198	70,5	4,9	566	70,3	1,2	58 604	76,0	14,5
34 - Services à la collectivité	565	36,6	2,3	1 281	43,8	2,8	4 597	37,2	1,1
Domaines des services	17 814	52,1	72,3	24 850	46,9	54,0	167 257	61,7	41,3
Total	24 655	46,4	100,0	46 041	37,1	100,0	405 205	32,8	100,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

Lecture : 17 814 apprentis de niveau II préparent un diplôme dans le domaine des services. 52,1 % sont des filles. 72,3 % des apprentis de niveau II se forment dans les spécialités des services.

© DEPP

DÉFINITIONS

LES FORMATIONS professionnelles (principalement CAP pour le niveau V et brevet professionnel ou baccalauréat professionnel pour le niveau IV) sont accessibles par apprentissage (formation en CFA) ou par la voie scolaire (formation en lycée). L'apprentissage représente, en 2015, 25,6% des formations du second degré professionnel (niveaux V et IV) avec de fortes disparités entre les deux niveaux : 53,0% des effectifs de niveau V sont des apprentis, contre 14,1% des effectifs de niveau IV (1). En 2015-2016, plus de la moitié des jeunes préparant un CAP le font sous statut apprenti alors que moins d'un jeune sur dix préparant un baccalauréat professionnel le fait sous ce statut.

Le poids de l'apprentissage dans les formations professionnelles du second degré diminue de nouveau de 0,5 point entre 2014 et 2015. Les évolutions pour chacun des niveaux sont négatives : -0,6 point pour le niveau V et -0,5 point pour le niveau IV. La réforme de la voie professionnelle de l'enseignement secondaire a entraîné la disparition du BEP (niveau V) au profit de la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans (niveau IV). Cette réforme explique l'évolution jusqu'en 2012-2013 de la part de l'apprentissage dans les effectifs de niveaux V et IV : hausse de la part des apprentis au niveau V, baisse de leur part au niveau IV.

En CAP, le poids de l'apprentissage baisse sur la période 2000-2015. Cela s'explique par une augmentation de la part de jeunes préparant ce diplôme sous statut scolaire en début de période, puis par une baisse récente du nombre d'apprentis en CAP.

Le poids de l'apprentissage pour le baccalauréat professionnel augmente entre 2000 et 2007, lié à la croissance plus importante de l'effectif d'apprentis que celle des élèves puis décroît à partir de 2008.

Le poids de l'apprentissage dans les formations du second degré professionnel est très variable selon les académies et les niveaux de formation (2). La diversité observée d'une académie à l'autre, pour un niveau de formation donné, traduit un engagement régional différent en matière d'apprentissage.

En France métropolitaine, son poids varie, pour le niveau V, de 40,4% dans l'académie de Lille à 70,7% dans l'académie de Corse et, pour le niveau IV, de 10,1% dans l'académie de Lille à 24,3% dans l'académie de Paris. Dans les DOM, le poids de l'apprentissage est faible : 25,0% pour le niveau V et 6,0% pour le niveau IV.

STATUT SCOLAIRE - Pour le niveau V, élèves dans les établissements du second degré publics et privés préparant un CAP, une mention complémentaire ou un autre diplôme de ce niveau.

Pour le niveau IV, élèves préparant un baccalauréat professionnel, un brevet des métiers d'arts ou un autre diplôme de ce niveau.

APPRENTIS DU SECOND DEGRÉ - Jeunes âgés théoriquement de 16 à 25 ans préparant un diplôme de niveau V (CAP, mention complémentaire ou autres diplômes de niveau V) ou de niveau IV (baccalauréat professionnel, brevet professionnel, brevet de maîtrise ou autres diplômes de niveau IV) dans le cadre d'un contrat de travail associant formation en entreprise et enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP

- Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.
- Système d'information Scolarité.
- Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information : 16.29.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

1 Évolution du poids de l'apprentissage dans le second degré, en %.

	2000 2001	2005 2006	2007 2008	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016
Niveau V	28,8	27,6	29,0	39,0	46,4	51,2	56,5	55,3	53,6	53,0
dont CAP	65,5	62,0	62,2	58,3	57,0	57,0	56,7	55,1	53,3	52,5
Niveau IV	26,6	28,8	29,9	19,5	17,6	16,8	16,1	15,1	14,6	14,1
dont bac professionnel	14,8	15,7	16,7	11,1	10,4	10,1	9,4	8,6	8,0	7,7
Ensemble	28,3	27,9	29,3	28,9	28,3	28,3	28,7	27,2	26,1	25,6

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011.**

Lecture : en 2015-2016, 53 % des jeunes suivant une formation de niveau V le font sous statut d'apprenti. C'est le cas de 52,5 % des jeunes préparant un CAP.

© DEFP

2 Poids de l'apprentissage dans le second degré par région et académie en 2015-2016

Académies et régions académiques	Effectifs du second degré				Poids de l'apprentissage (%) (1)		
	Statut scolaire		Statut apprenti		Niveau V	Niveau IV	Ensemble
	Niveau V (2)	Niveau IV (3)	Niveau V	Niveau IV (4)			
Clermont-Ferrand	2 939	12 195	4 182	2 165	58,7	15,1	29,5
Grenoble	7 647	29 468	8 241	5 253	51,9	15,1	26,7
Lyon	6 627	27 089	7 246	5 718	52,2	17,4	27,8
Auvergne-Rhône-Alpes	17 213	68 752	19 669	13 136	53,3	16,0	27,6
Besançon	2 728	12 111	3 725	2 483	57,7	17,0	29,5
Dijon	3 102	15 042	4 632	2 476	59,9	14,1	28,1
Bourgogne-Franche-Comté	5 830	27 153	8 357	4 959	58,9	15,4	28,8
Bretagne (Rennes)	6 440	33 184	8 040	4 914	55,5	12,9	24,6
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	4 193	23 155	7 961	4 805	65,5	17,2	31,8
Corse	486	2 062	1 172	366	70,7	15,1	37,6
Nancy-Metz	4 176	23 373	6 012	3 814	59,0	14,0	26,3
Reims	3 179	13 681	3 644	2 007	53,4	12,8	25,1
Strasbourg	3 548	15 254	5 908	3 695	62,5	19,5	33,8
Grand Est	10 903	52 308	15 564	9 516	58,8	15,4	28,4
Amiens	5 228	21 034	4 510	2 854	46,3	11,9	21,9
Lille	12 077	47 443	8 194	5 358	40,4	10,1	18,5
Hauts-de-France	17 305	68 477	12 704	8 212	42,3	10,7	19,6
Créteil	7 046	40 152	5 995	4 905	46,0	10,9	18,8
Paris	3 835	13 375	3 838	4 302	50,0	24,3	32,1
Versailles	7 861	42 065	6 577	6 577	45,6	13,5	20,9
Île-de-France	18 742	95 592	16 410	15 784	46,7	14,2	22,0
Caen	3 583	15 087	4 909	2 913	57,8	16,2	29,5
Rouen	3 804	17 868	5 860	3 098	60,6	14,8	29,2
Normandie	7 387	32 955	10 769	6 011	59,3	15,4	29,4
Bordeaux	6 509	30 235	8 529	4 553	56,7	13,1	26,3
Limoges	1 702	6 505	1 736	1 090	50,5	14,4	25,6
Poitiers	3 559	16 058	5 836	3 497	62,1	17,9	32,2
Nouvelle-Aquitaine	11 770	52 798	16 101	9 140	57,8	14,8	28,1
Montpellier	5 652	25 626	7 156	3 472	55,9	11,9	25,4
Toulouse	4 776	27 172	7 742	3 591	61,8	11,7	26,2
Occitanie	10 428	52 798	14 898	7 063	58,8	11,8	25,8
Pays de la Loire (Nantes)	8 128	35 962	10 909	8 603	57,3	19,3	30,7
Aix-Marseille	7 725	25 740	6 979	4 415	47,5	14,6	25,4
Nice	2 854	16 076	5 967	2 735	67,6	14,5	31,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10 579	41 816	12 946	7 150	55,0	14,6	27,7
France métropolitaine	129 404	587 012	155 500	99 659	54,6	14,5	26,3
Guadeloupe	1 777	6 478	737	207	29,3	3,1	10,3
Guyane	2 514	4 262	298	57	10,6	1,3	5,0
Martinique	1 543	4 785	489	508	24,1	9,6	13,6
Mayotte	1 795	2 928	206	42	10,3	1,4	5,0
La Réunion	4 710	11 878	2 380	1 109	33,6	8,5	17,4
DOM	12 339	30 331	4 110	1 923	25,0	6,0	12,4
France métropolitaine + DOM	141 743	617 343	159 610	101 582	53,0	14,1	25,6

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Apprentis/ensemble du second degré professionnel.
2. Niveau V statut scolaire : CAP, mention complémentaire et autres diplômes de ce niveau.
3. Niveau IV statut scolaire : bac professionnel, BMA (brevet des métiers d'art) et autres diplômes de ce niveau.
4. Niveau IV statut apprenti : y compris 21 apprentis préparant un brevet de technicien et 54 apprentis préparant un bac technologique.

© DEFP

DÉFINITIONS

En 2015-2016, 61,8% des apprentis inscrits en première année d'apprentissage de niveau IV ou V arrivent de la voie scolaire (formation en collège ou lycée), 23,4% étaient déjà apprentis l'année précédente, 9,5% étaient dans une autre situation (sans emploi par exemple) (1). La part des apprentis en provenance de la voie scolaire augmente encore cette année (+1,1 point par rapport à 2014) alors que les entrées en provenance de l'apprentissage diminuent de 1,4 point.

Parmi les apprentis inscrits en première année de formation de niveau V (principalement CAP), un peu plus de sept sur dix arrivent de la voie scolaire, majoritairement après une classe de troisième (43,6%). La part des apprentis venant de la voie scolaire est en progression de 0,8 point par rapport 2014, alors que celle des entrées en provenance de l'apprentissage recule de 0,7 point.

Parmi les apprentis inscrits en première année de formation de niveau IV, près de la moitié suivaient déjà une formation en apprentissage l'année précédente. Il s'agissait généralement d'une formation de niveau V. Ainsi, l'apprentissage est une filière professionnelle à part entière associant emploi et formation, aux côtés des filières sous statut scolaire. Les effectifs d'apprentis de niveau IV originaires de troisième stagnent de nouveau en 2015 (+0,3 point). Ceux venant du second degré sous statut scolaire stagnent également en 2015 et leur part atteint 16,1% (+0,4 point par rapport à 2014). Cela marque une rupture dans le recul important des formations professionnelles en lycée entre 2008 et 2013 (passant de 30,7% à 13,3%). Cela s'expliquait par la mise en place de la réforme de la voie professionnelle qui a créé le baccalauréat professionnel en trois ans, diplôme de niveau IV qui recrute parmi les sortants de troisième.

Au sein d'un même niveau de formation, les origines des jeunes peuvent être très différentes selon le diplôme préparé. Ainsi, les apprentis en première année de baccalauréat professionnel viennent principalement d'une classe de troisième (43,4%) ou d'une formation du second degré sous statut scolaire (25,5%), alors que les apprentis en première année de brevet professionnel viennent majoritairement d'une formation de niveau V sous statut apprenti (58,7%) (2) (3).

CAP - Certificat d'aptitude professionnelle.

CFA - Centre de formation d'apprentis (voir. 5.1).

PRÉAPPRENTIS - Sous statut scolaire, les élèves suivent leur formation dans des classes préparatoires à l'apprentissage dont l'appellation a évolué dans le temps : classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (Clipa), dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA). Ces classes peuvent aussi être implantées en collège ou en lycée.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* : 16.29.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

1 Origine des apprentis de première année en 2015-2016, cursus 2 et 3 ans.

Origine (année 2014-2015)	Année 2015-2016						
	Niveau V		Niveau IV		Total		
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Scolaires	5 ^e , 4 ^e , enseignement spécial	1 482	1,9	54	0,2	1 536	1,4
	3 ^e	34 296	43,6	4 058	11,7	38 354	33,8
	Préapprentissage	3 088	3,9	121	0,3	3 209	2,8
	2 nd degré pro	10 411	13,2	5 600	16,1	16 011	14,1
	2 nd degré GT	6 238	7,9	2 936	8,4	9 174	8,1
	Autres scolaires	114	0,1	1	0,0	115	0,1
	Supérieur	635	0,8	1 094	3,1	1 729	1,5
Total scolaires	56 264	71,6	13 864	39,8	70 128	61,8	
Apprentis	Niveau V	9 109	11,6	14 558	41,8	23 667	20,9
	Niveau IV	1 281	1,6	1 338	3,8	2 619	2,3
	Niveau III	77	0,1	87	0,3	164	0,1
	Niveaux I et II	41	0,1	40	0,1	81	0,1
	Total apprentis	10 508	13,4	16 023	46,1	26 531	23,4
Ni scolaire, ni apprenti (1)	7 116	9,1	3 632	10,4	10 748	9,5	
Origine inconnue	4 717	6,0	1 274	3,7	5 991	5,3	
Ensemble	78 605	100,0	34 793	100,0	113 398	100,0	

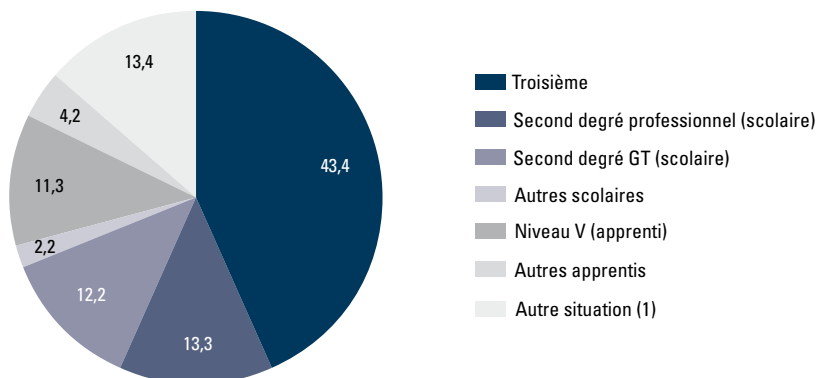
► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Stage, emploi, chômage.

Lecture : 46,1 % des apprentis de première année de niveau IV étaient en apprentissage l'année précédente.

© DEPP

2 Origine des apprentis de première année de baccalauréat professionnel en 2015-2016, en %.



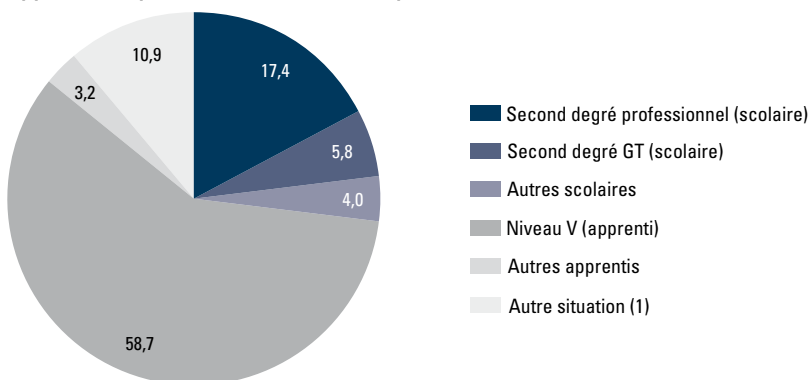
► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Stage, emploi, chômage et origine inconnue.

Lecture : 43,4 % des apprentis de première année de baccalauréat professionnel étaient en classe de troisième l'année précédente.

© DEPP

3 Origine des apprentis de première année de brevet professionnel en 2015-2016, en %.



► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Stage, emploi, chômage et origine inconnue.

Lecture : 58,7 % des apprentis de première année de brevet professionnel préparaient une formation de niveau V sous statut apprenti l'année précédente.

© DEPP

DÉFINITIONS

A PRÈS UNE ANNÉE DE STAGNATION EN 2014, l'apprentissage dans l'enseignement supérieur reprend sa progression amorcée depuis 1993 (1). En 2015, 144 000 jeunes ont préparé un diplôme d'enseignement supérieur par la voie de l'apprentissage, soit une augmentation de 3,8% par rapport à l'année précédente. Le niveau III représente 50,9% des apprentis du supérieur, le niveau II 17,1% et le niveau I 32,0%. Tous les niveaux enregistrent une augmentation par rapport à 2014 : 2,7% pour le niveau III, 3,8% pour le niveau II et 5,6% pour le niveau I.

Le BTS occupe toujours une place prépondérante, puisqu'il regroupe 41,7% des apprentis du supérieur. Les effectifs d'apprentis en BTS repartent à la hausse cette année (+2,5% par rapport à 2014 après une baisse de 3,6%). Les effectifs d'apprentis préparant un DUT progressent aussi (+2,1%) et atteignent 5 900 jeunes en 2015.

Le nombre d'apprentis préparant une licence ou un master professionnels progresse toujours. 19 600 apprentis préparent un diplôme d'ingénieur (contre 18 600 l'année précédente), principalement dans les spécialités de la mécanique, des technologies industrielles, de l'électricité et de l'électronique et de l'informatique, spécialités à faible taux de féminisation (13,0% de filles contre 17,5% pour l'ensemble des formations d'ingénieurs).

47,4% des jeunes inscrits en première année de niveau III par apprentissage sont issus d'une terminale de lycée ; la part de ceux venant de terminale générale et de terminale technologique diminue (respectivement de 0,1 et 0,7 point par rapport à 2014), celle de terminale professionnelle progresse (+0,5 point). Ils sont peu nombreux (11,7% en 2015) à intégrer une formation de niveau III par apprentissage après un parcours dans un autre cursus du supérieur. En 2015, la proportion de jeunes inscrits dans ce niveau de formation, et qui étaient déjà apprentis l'année précédente, est de 19,5% (2).

31,9% des jeunes préparant un diplôme d'ingénieur par apprentissage poursuivaient des études en IUT sous statut étudiant l'année précédente, 25,8% suivaient déjà une formation par apprentissage (3).

25,9% des apprentis en première année de niveau I ou II (hors ingénieurs) étaient déjà sous ce statut l'année précédente, ils sont 28,4% à venir d'un BTS ou d'un DUT sous statut étudiant et 32,1% à venir d'une autre formation du supérieur sous statut étudiant (4).

POPULATION CONCERNÉE - Les apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur dans un centre de formation d'apprentis (CFA) de France métropolitaine et des DOM. Il n'y a pas d'apprentis dans l'enseignement supérieur à Mayotte.

NIVEAU III - Préparation d'un diplôme de niveau bac +2, type BTS ou DUT.

NIVEAUX II ET I - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac +3.

BTS - Brevet de technicien supérieur.

DUT - Diplôme universitaire de technologie.

LICENCE - Les licences préparées en apprentissage sont essentiellement des licences professionnelles.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information : 16.29.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

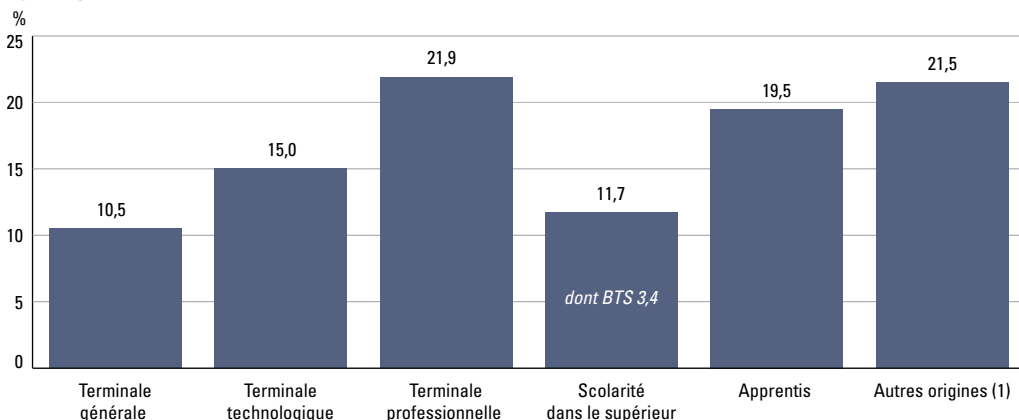
1 Évolution des effectifs d'apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur

	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	Part des filles (%)
BTS/BTSA	12 539	27 800	35 345	49 965	55 136	61 769	60 834	58 620	60 095	36,0
DUT	2 067	4 285	4 717	5 548	5 731	5 887	5 836	5 799	5 918	37,2
Autres niveau III	667	3 468	4 171	6 561	6 326	7 212	7 378	7 000	7 304	53,0
Total niveau III	15 273	35 553	44 233	62 074	67 193	74 868	74 048	71 419	73 317	37,8
Licence	56	692	5 392	11 943	13 515	14 522	15 035	15 830	16 612	45,1
Maîtrise	577	1 837	1 489							
Autres niveau II	2 196	6 919	8 182	7 246	8 247	7 799	7 902	7 913	8 043	49,2
Total niveau II	2 829	9 448	15 063	19 189	21 762	22 321	22 937	23 743	24 655	46,4
Diplômes ingénieurs	1 734	4 644	7 153	12 706	14 083	15 856	17 351	18 620	19 620	17,5
DESS	193	1 162	411							
Master			2 999	9 522	11 194	12 676	13 441	13 784	14 907	54,0
Autres niveau I	21	379	778	7 914	8 654	9 650	10 235	11 210	11 514	48,6
Total niveau I	1 948	6 185	11 341	30 142	33 931	38 182	41 027	43 614	46 041	37,1
Ensemble	20 050	51 186	70 637	111 405	122 886	135 371	138 012	138 776	144 013	39,1

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011.

© DEFP

2 Origine des apprentis de première année de niveau III en 2015-2016, en %.

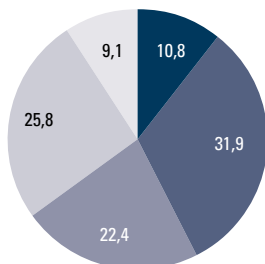


► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Stage, emploi, chômage, etc. et origine inconnue (4,8 %).

© DEFP

3 Origine des apprentis ingénieurs en première année en 2015-2016, en %.

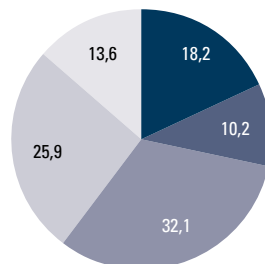


► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Stage, emploi, chômage, etc. et origine inconnue (4,1 %).

© DEFP

4 Origine des apprentis de niveaux II et I (hors ingénieurs) en première année en 2015-2016, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Stage, emploi, chômage, etc. et origine inconnue (3,5 %).

© DEFP

AU 31 DÉCEMBRE 2015, 36 300 apprentis suivent leur formation en établissement public local d'enseignement (EPL), effectif en stagnation par rapport à 2015 (-0,5 %, contre -0,2 % pour l'ensemble de l'apprentissage).

Les effectifs d'apprentis augmentent seulement dans une structure juridique : +4,1 % pour les unités de formation par apprentissage (UFA). Les autres structures voient leurs effectifs diminuer : faiblement pour les CFA (-2,8 %), plus fortement pour les conventions de services et les sections d'apprentissage (respectivement -21,3 % et -39,7 %). La part des apprentis en UFA ne cesse de croître : elle passe de 21 % en 2005 à 58 % en 2015, tandis que celle des effectifs en CFA passe de 62 % à 36 % (1). Les conventions de services concernent 6 % des apprentis en EPLE (contre 10 % en 2005).

En EPLE, les effectifs sont équilibrés sur les niveaux de formation III à V (près d'un tiers) contre 4 % en niveaux I et II. Les apprentis en EPLE représentent 9,0 % des apprentis : 7,3 % des apprentis en CAP, 8,5 % de ceux en BP, 15,0 % des apprentis en baccalauréat professionnel et surtout 19,1 % de ceux en BTS (2). Les effectifs d'apprentis en EPLE stagnent pour les formations de niveaux IV et V par rapport au 31 décembre 2014, progressent de 2,6 % pour le niveau III alors qu'ils baissent de 27,0 % pour les niveaux I et II.

La région académique Grand Est – l'Alsace a une longue tradition d'apprentissage public – accueille à elle seule 24 % des apprentis en EPLE, soit 24 % de l'ensemble de ses apprentis (3). Cette proportion en EPLE est également supérieure à 10 % dans trois autres régions académiques : Mayotte (100 %), Guadeloupe (13 %) et Hauts-de-France (12 %).

L'APPRENTISSAGE EN ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT (EPL) - Il existe quatre structures d'accueil des apprentis dans les EPLE (lycées professionnels, d'enseignement général et technologique ou polyvalents) prévues par le code du travail :

- **LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)** - L'EPL est l'organisme gestionnaire du CFA, qui est créé par convention entre l'EPL et le conseil régional. L'établissement assume les responsabilités administrative, financière et pédagogique des formations délivrées par le CFA implanté dans le lycée.

- **LA SECTION D'APPRENTISSAGE (SA)** - L'EPL est l'organisme gestionnaire de la section d'apprentissage, qui est créé par convention entre l'EPL, le conseil régional et l'entreprise.

Une SA est créée pour une seule formation répondant à un besoin ponctuel, pour la durée de la formation. L'établissement assume les responsabilités administrative, financière et pédagogique de la formation implantée dans le lycée.

- **L'UNITÉ DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)** - L'EPL accueille une unité de formation par apprentissage, qui est créée par convention entre l'EPL et un CFA (dans la majorité des académies, il s'agit d'un CFA académique).

Une UFA peut délivrer plusieurs formations. L'établissement d'accueil de l'UFA assume la seule responsabilité pédagogique des formations délivrées par l'UFA implantées dans le lycée, tandis que le CFA a les responsabilités administratives et financières.

- **LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES** (de type « L. 6231-3 ») - L'EPL assure une « prestation de services » pour un CFA, dont les modalités sont définies par convention entre l'EPL et le CFA. Il s'agit, le plus souvent, d'assurer tout ou partie des enseignements pour une formation.

SOURCES

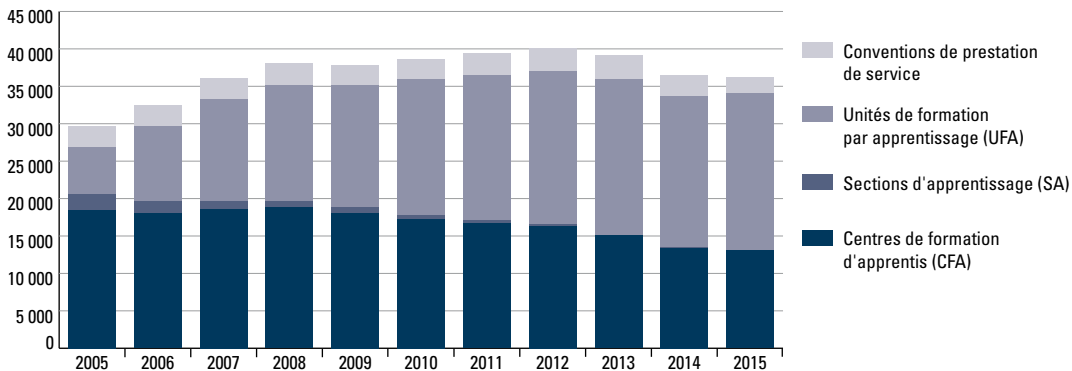
MEN-MESRI-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* : 16.29.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

1 Évolution des effectifs d'apprentis en EPLE par structure juridique



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011.

© DEFP

2 Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2015-2016

	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE (%)	Évol. EPLE 2015/2014 (%)
Niveau V	11 613	159 610	7,3	0,7
dont CAP	10 806	148 184	7,3	0,2
Niveau IV	11 555	101 582	11,4	-0,6
dont : brevet professionnel	3 478	41 148	8,5	-0,7
bac professionnel	7 650	51 112	15,0	0,2
Niveau III	11 800	73 317	16,1	2,6
dont BTS	11 506	60 095	19,1	2,7
Niveau I et II	1 311	70 696	1,9	-27,0
Ensemble	36 279	405 205	9,0	-0,5

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEFP

3 Part des apprentis en EPLE en 2015-2016, en %.

Académies et régions académiques	Effectifs d'apprentis en EPLE	Effectifs d'apprentis	Part des apprentis en EPLE (%)
Clermont-Ferrand	503	7 920	6,4
Grenoble	1 094	18 571	5,9
Lyon	2 296	21 522	10,7
Auvergne-Rhône-Alpes	3 893	48 013	8,1
Besançon	840	9 285	9,0
Dijon	250	9 158	2,7
Bourgogne-Franche-Comté	1 090	18 443	5,9
Bretagne (Rennes)	323	17 248	1,9
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	702	18 156	3,9
Corse	99	2 099	4,7
Nancy-Metz	3 115	14 716	21,2
Reims	454	7 535	6,0
Strasbourg	5 194	14 948	34,7
Grand Est	8 763	37 199	23,6
Amiens	610	11 030	5,5
Lille	3 189	21 627	14,7
Hauts-de-France	3 799	32 657	11,6
Créteil	1 871	22 175	8,4
Paris	1 891	23 659	8,0
Versailles	2 004	33 004	6,1
Île-de-France	5 766	78 838	7,3

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011.

Académies et régions académiques	Effectifs d'apprentis en EPLE	Effectifs d'apprentis	Part des apprentis en EPLE (%)
Caen	498	9 790	5,1
Rouen	934	12 623	7,4
Normandie	1 432	22 413	6,4
Bordeaux	1 384	17 988	7,7
Limoges	740	3 710	19,9
Poitiers	970	13 325	7,3
Nouvelle-Aquitaine	3 094	35 023	8,8
Montpellier	1 032	16 475	6,3
Toulouse	969	16 115	6,0
Occitanie	2 001	32 590	6,1
Pays de la Loire (Nantes)	2 558	26 800	9,5
Aix-Marseille	1 665	16 225	10,3
Nice	565	10 961	5,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 230	27 186	8,2
France métropolitaine	35 750	396 665	9,0
Guadeloupe	183	1 446	12,7
Guyane	42	533	7,9
Martinique	3	1 539	0,2
Mayotte	248	248	100,0
La Réunion	53	4 774	1,1
DOM	529	8 540	6,2
France métropolitaine + DOM	36 279	405 205	9,0

© DEFP

DÉFINITIONS

SELON LES RÉSULTATS PROVISOIRES pour l'année scolaire 2016-2017, 412 400 apprentis sont inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage (SA) de France métropolitaine et des DOM. Effectifs auxquels s'ajoutent 5 200 préapprentis (DIMA) (1). Le nombre d'apprentis augmente (1,8%) en 2016 après une stagnation des effectifs l'an passé.

Cette année, dix-sept académies voient leurs effectifs d'apprentis augmenter d'au moins 1% : avec 18% pour la Guadeloupe, 6,2% pour la Guyane, 5,7% pour Bordeaux, 4,9% pour Toulouse et 4,8% pour Nantes. Les effectifs d'apprentis stagnent dans neuf académies : évolution comprise entre +1% et -1%. Dans les cinq autres académies, les effectifs d'apprentis diminuent. Cette baisse oscille entre -1,3% pour Besançon et -13,8% pour la Martinique.

Tous ministères confondus, les formations de niveau V accueillent 160 100 apprentis, soit 39% de l'effectif total d'apprentis (2). 93% des jeunes de ce niveau préparent un CAP. Les formations de niveau IV accueillent 99 800 apprentis (24%), répartis principalement entre le brevet professionnel et le baccalauréat professionnel. Au niveau III, 76 300 jeunes suivent une formation par la voie de l'apprentissage (19%), la formation la plus fréquente étant le BTS (62 800). Ils sont 76 100 aux niveaux I et II (18%) parmi lesquels 18 100 préparent une licence, 16 200 un master et 20 900 un diplôme d'ingénieur.

Les évolutions d'effectifs par rapport à 2015-2016 sont très différentes selon le niveau du diplôme préparé. En 2016-2017, les niveaux III, II et I augmentent avec une progression de 4,6% pour le BTS, 9,1% pour la licence, de 6,6% pour le diplôme d'ingénieur et de 8,5% pour le master, alors que le niveau V stagne (+0,3%) et que le niveau IV diminue (-1,7%).

Les apprentis sont accueillis dans 977 CFA et SA, dont 813 sous la tutelle des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et 136 sous celle du ministère en charge de l'agriculture (3).

POPULATION CONCERNÉE - Ensemble des personnes inscrites (apprentis et préapprentis) dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage (SA), y compris les CFA « agriculture ».

APPRENTIS - Voir « Définitions » en 5.1.

PRÉAPPRENTIS - Voir « Définitions » en 5.1.

CFA - Centre de formation d'apprentis.

SA - Section d'apprentissage d'un lycée ou d'une université.

CAP - Certificat d'aptitude professionnelle.

BTS - Brevet de technicien supérieur.

BP - Brevet professionnel.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Résultats provisoires au 31 décembre 2016 et résultats définitifs au 31 décembre 2015.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'Information* : 16.29.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

1 Effectifs dans les centres de formation d'apprentis et les sections d'apprentissage par région et académie en 2016-2017, résultats provisoires.

Académies et régions académiques	Effectifs totaux	Préapprentis (DIMA)	Apprentis	
			Effectifs	Évolution 2016/2015 (1)
Clermont-Ferrand	8 179	110	8 069	1,9
Grenoble	19 113	241	18 872	1,6
Lyon	21 846	175	21 671	0,7
Auvergne-Rhône-Alpes	49 138	526	48 612	1,2
Besançon	9 310	150	9 160	-1,3
Dijon	9 547	201	9 346	2,1
Bourgogne-Franche-Comté	18 857	351	18 506	0,3
Bretagne (Rennes)	17 910	161	17 749	2,9
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	18 489	307	18 182	0,1
Corse	1 996	0	1 996	-4,9
Nancy-Metz	14 937	344	14 593	-0,8
Reims	7 722	147	7 575	0,5
Strasbourg	15 522	251	15 271	2,2
Grand Est	38 181	742	37 439	0,6
Amiens	11 472	465	11 007	-0,2
Lille	22 255	0	22 255	2,9
Hauts-de-France	33 727	465	33 262	1,9
Créteil	22 581	219	22 362	0,8
Paris	24 275	45	24 230	2,4
Versailles	34 165	529	33 636	1,9
Île-de-France	81 021	793	80 228	1,8
Caen	10 039	0	10 039	2,5
Rouen	12 706	160	12 546	-0,6
Normandie	22 745	160	22 585	0,8
Bordeaux	19 389	382	19 007	5,7
Limoges	3 885	101	3 784	2,0
Poitiers	13 590	215	13 375	0,4
Nouvelle-Aquitaine	36 864	698	36 166	3,3
Montpellier	16 662	49	16 613	0,8
Toulouse	17 350	451	16 899	4,9
Occitanie	34 012	500	33 512	2,8
Pays de la Loire (Nantes)	28 446	369	28 077	4,8
Aix-Marseille	16 484	0	16 484	1,6
Nice	11 178	0	11 178	2,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27 662	0	27 662	1,8
France métropolitaine	409 048	5 072	403 976	1,8
Guadeloupe	1 755	48	1 707	18,0
Guyane	566	0	566	6,2
Martinique	1 376	49	1 327	-13,8
Mayotte	231	0	231	-6,9
La Réunion	4 630	0	4 630	-3,0
DOM	8 558	97	8 461	-0,9
France métropolitaine + DOM	417 606	5 169	412 437	1,8

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© DEPP

1. Évolution des effectifs d'apprentis entre les résultats provisoires au 31 décembre 2016 et les résultats définitifs au 31 décembre 2015.

2 Effectifs d'apprentis en CFA et SA par niveau et diplôme

	2015-2016 (1)	2016-2017 (2)	Évolution (%)
CAP	148 184	148 543	0,2
Autres diplômes de niveau V	11 426	11 573	1,3
Niveau V	159 610	160 116	0,3
BP	41 148	39 441	-4,1
Bac pro	51 112	50 071	-2,0
Autres diplômes de niveau IV	9 322	10 320	10,7
Niveau IV	101 582	99 832	-1,7
BTS	60 095	62 846	4,6
Autres diplômes de niveau III	13 222	13 499	2,1
Niveau III	73 317	76 345	4,1
Licence	16 612	18 122	9,1
Master	14 907	16 169	8,5
Diplôme d'ingénieur	19 620	20 911	6,6
Autres diplômes de niveaux I et II	19 557	20 942	7,1
Niveaux I et II	70 696	76 144	7,7
Total	405 205	412 437	1,8

© DEPP

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Résultats définitifs au 31 décembre 2015.

2. Résultats provisoires au 31 décembre 2016.

3 Répartition des CFA et SA selon le ministère de tutelle en 2016-2017

En charge de	Nombre de CFA/SA
Éducation nationale/Enseignement supérieur	813
Agriculture	136
Santé	20
Autres	8
Total	977

© DEPP

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**